

Kimbangu se mariera, suivant la loi coutumière, avec une veuve, Mwilu, qui lui donnera trois fils : Damien-Charles Kisolekele (né le 16-2-1914), Salomon Dialunguna (né le 25-5-1916) et Joseph Diangienda (né le 22-3-1918), celui qui deviendra pendant de très longues années son héritier spirituel.

Le couple Kimbangu-Mwilu s'était fait baptiser et s'était marié religieusement dix sept mois après la naissance de leur premier fils. Ces cérémonies avaient lieu dans leur paroisse d'origine 'Ngombe-Lutete', le 4 juillet 1915. Kimbangu y devint catéchiste de la B.M.S. et y prêcha l'évangile selon les principes fundamentalistes des protestants baptistes. Susan Asch cite le père Van Wing qui écrit : « *La Bible est (pour ces Eglises) la seule autorité que chaque croyant interprète selon l'inspiration qu'il reçoit directement du Saint-Esprit* » [115](#) .

Pendant ce temps, l'Europe est paralysée par la première guerre mondiale. L'administration coloniale belge est affaiblie. Sur place, au Congo, la maladie du sommeil, la grippe, la fièvre typhoïde et la variole font de nombreuses victimes. La médecine européenne est impuissante devant ces épidémies virulentes et meurtrières. Les corvées ne cessaient pas pour autant de meurtrir ces pauvres malades. Et cela dura tout le temps qu'a duré la première guerre mondiale. C'est donc dans ce contexte que commence l'histoire extraordinaire du prophète Simon Kimbangu. [116](#) Un parcours héroïque émaillé de persécutions et d'emprisonnements.

II. 3. 1. 2. Des persécutions aux reconnaissances officielles (1921-1969).

Le mouvement spirituel que venait de déclencher Simon Kimbangu était d'une très grande portée. Toute la région y était sensible à tel point que le petit village de Nkamba était devenu en peu de temps, le lieu de convergence des grandes foules [117](#) .

Si le mouvement spirituel avait fait l'affaire de la compagnie du chemin de fer, on peut imaginer les répercussions civiques et économiques que cela pouvait engendrer à d'autres niveaux. Parmi les personnes qui allaient à Nkamba il devait y avoir des employés d'autres compagnies belges. Avaient-ils besoin d'attendre la permission de leurs chefs Blancs pour désertier le travail ? Combien de temps passaient-ils à Nkamba pour attendre la guérison ou l'exorcisme d'un membre de la famille ? Comment réagissait l'administration coloniale ? Quelle fut la réaction de ses anciens maîtres, missionnaires protestants et catholiques ? Quelle valeur avait cette œuvre prophétique du catéchiste Simon Kimbangu ?

A toutes ces questions de fond, les analyses des historiens montrent qu'il y a eu un premier moment où l'action de Kimbangu avait même reçu les encouragements des missionnaires protestants et catholiques qui étaient au début, fascinés par la vigueur de son enseignement, car il réussissait facilement là où l'évangélisation 'classique' ne récoltait que de maigres fruits.

Ce premier moment d'admiration et de fascination ne pouvait pas durer longtemps, parce que son succès embarrassait les missionnaires et les administratifs. Nkamba arrivait à recevoir, par jour, environ quatre mille pèlerins qui venaient chercher la guérison et écouter la parole de Dieu auprès de Kimbangu. Les catéchuménats et les hôpitaux protestants et catholiques étaient progressivement désertés.

D'autre part, la rupture avec la religion traditionnelle que pratiquait son père était totale elle aussi. La polygamie était condamnée et les fétiches étaient brûlés. Les premiers indices qui obligeront le pouvoir colonial à trouver un prétexte pour lancer un mandat d'arrêt contre Simon Kimbangu étaient ceux de la désobéissance civile. Les populations qui désertaient les entreprises d'Etat pour Nkamba ne payaient plus l'impôt. Il n'était pas facile non plus de mettre la main sur Kimbangu, tant les gens devenaient agressifs en face de quiconque disait du mal du prophète. Trois mois après

le mandat d'arrêt, il continuait à prêcher et à guérir les malades, mais dans la clandestinité.

Pour inciter la population à créer une forte ceinture de sécurité autour lui, sa prédication se teinta de xénophobie et d'hostilité à l'égard des colonisateurs. Il commençait à prêcher ouvertement la désobéissance civique car, disait-il '*Le Christ ne tarderait plus à venir renverser le pouvoir des Blancs*' ; il ne fallait donc plus payer l'impôt aux Blancs, ni se soumettre aux cultures obligatoires [118](#) . La dérive était désormais complète. Il l'avait sans doute senti en se livrant lui-même pour être jugé et condamné.

Après sa condamnation à mort, il fut transféré à Stanleyville (*Kisangani*), puis à Elisabethville (*Lubumbashi*) où il passa une trentaine d'années avant de mourir en 1951. Son arrestation et sa condamnation avaient déclenché une nouvelle ère de persécutions sans merci [119](#) .

En 1921 toute la région des Cataractes sud était sous occupation militaire. 126 kimbanguistes furent persécutés et déportés loin de leurs familles et isolés dans des centres de relégation. L'épouse du prophète et l'un de ses fils, Salomon Dialungana, furent mis en résidence surveillée à Nkamba. Les autres enfants furent internés dans une école catholique à Boma.

On estime à 37.000, les persécutions et déportations qui ont suivi l'arrestation et la condamnation du prophète entre 1921 et 1958. A la veille de l'indépendance, il n'y eut que 2.685 survivants libérés. Pour immortaliser ce chiffre, les chrétiens kimbanguistes ont construit à Nkamba un Temple comptant 37.000 places assises, inauguré le 6 avril 1981.

L'épouse du Prophète mourut le 27 avril 1959, huit mois avant la reconnaissance officielle du kimbanguisme par la chambre des Représentants et du Sénat de Belgique. En effet, tous les Belges en mission au Congo n'étaient pas contre le kimbanguisme. Pour preuve, lors de son procès et de sa condamnation en 1921, il n'y avait pas d'unanimité dans les rangs des colons belges. C'est la raison pour laquelle il y eut un recours en grâce introduit par l'administration civile et les missionnaires baptistes. Le ministre de la colonie, Franck, n'hésita pas à le transmettre au roi Albert qui commua la sentence de mort prononcée à l'encontre du prophète en peine d'emprisonnement à vie. Simon Kimbangu meurt prisonnier [hôpital Prince Léopold de Lubumbashi] le 12 octobre 1951.

A partir de 1958, une certaine tolérance était acquise. Les dirigeants kimbanguistes en profitèrent pour adresser une lettre au gouverneur général Pétillon, lui demandant le libre exercice du culte sur la base de la Déclaration des Droits de l'Homme (art. 18, 19), de la charte coloniale (art. 2) et de la constitution belge (art. 5, 14, 15). La lettre fut écrite le 24 janvier 1958. Un mois après, l'autorisation provisoire d'exercer fut tacitement accordée, à condition que les réunions ne troublent pas l'ordre public et qu'elles ne dépassent pas une limite de 1.000 personnes.

C'est finalement le 24 décembre 1959 que la reconnaissance officielle de l'Eglise kimbanguiste fut accordée, après une demande solennelle adressée aux présidents de la chambre des Représentants et du Sénat de Belgique [120](#) . Cette reconnaissance officielle sera suivie du rapatriement de la dépouille du prophète à Kinshasa, le 2 avril 1960. L'inhumation de ses restes aura lieu dans le mausolée de Nkamba.

La dernière étape dans la série des reconnaissances de l'Eglise fut celle de son entrée au Conseil Oecuménique des Eglises (C.O.E.).

En effet pendant toute une décennie, le chef spirituel et le secrétaire général de l'Eglise kimbanguiste, Diangienda et Luntadila, se battront durement auprès des responsables l'organe de rassemblement des Eglises protestantes (C.O.E.) pour obtenir leur adhésion. La tâche n'était pas facile pour eux car au Congo, le kimbanguisme venait de rompre définitivement avec l'Eglise protestante ¹²¹.

La rupture sera suivie de l'organisation des structures de la nouvelle Eglise indépendante qui publiera aussitôt sa 'Déclaration des principes' qui la distancie des affaires politiques et du pouvoir temporel. Tout en laissant les adeptes libres d'adhérer aux partis politiques de leur choix, l'Eglise préconisait aux responsables hiérarchiques de rester à l'écart de la vie politique. Cela n'empêchera pas, malgré tout, que l'un des fils du prophète, Damien-Charles Kisolokele, devienne ministre de l'intérieur du gouvernement de Lumumba et de celui d'Iléo.

L'opportunité de la demande d'adhésion au C.O.E. se présentera lorsque Diangienda sera invité par M. Moshe Isshem, chargé d'affaires de l'ambassade d'Israël, à visiter Jérusalem. Le rêve se réalisera entre le 30 octobre et le 25 décembre 1961. C'est le premier voyage officiel de la délégation kimbanguiste à l'étranger. Après Israël, elle passera en Belgique, en France, en Hollande et en Allemagne. C'est au cours de cette visite que Diangienda révélera son souhait de rencontrer M. Visser't Hoof, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, pour discuter avec lui de la possibilité de l'admission de l'Eglise kimbanguiste au sein du C.O.E. Les contacts se multiplieront entre 1966 et 1969 à cette fin. En mars 1969, le pasteur William Crane sera chargé par le C.O.E. d'une mission au Congo, afin de tenter de réconcilier l'Eglise kimbanguiste avec le Conseil Protestant du Congo. Le pasteur souhaitait toujours la réintégration des kimbanguistes dans le Conseil Protestant du Congo (C.P.C.). La conclusion du pasteur William Crane était catégorique : « (...) *L'Eglise kimbanguiste doit d'abord collaborer avec le Conseil Protestant du Congo et les autres Eglises, avant d'être admise comme membre du Conseil œcuménique* » ¹²².

La réaction de Luntadila, le secrétaire général de l'Eglise, sera aussi catégorique, montrant que si telle était la condition, les kimbanguistes préféreraient retirer leur candidature et faire leur chemin comme toutes les autres églises indépendantes ¹²³. Cette fermeté du secrétaire général de l'Eglise kimbanguiste fera comprendre aux autorités du C.O.E. que cette Eglise n'entendait plus se rapprocher du C.P.C.

Le 16 août 1969, la délégation de l'Eglise kimbanguiste sera enfin invitée aux assises du C.O.E. à Canterbury pour le vote final. Elle était composée du chef spirituel Diangienda, du secrétaire général Luntadila, du directeur du Cabinet du chef spirituel Bena-Saphary et de l'Américain Mark Schomer qui fut professeur au collège kimbanguiste de Nkamba, et dont le père fut, par chance, président du comité central des délibérations du C.O.E. Ce fut un atout important pour cette candidature qui avait duré toute une décennie. Le vote leur fut favorable. Il y eut 260 voix pour, 1 seule voix contre et 9 abstentions.

Après le 24 décembre 1959, date de la reconnaissance officielle de l'Eglise, le 16 août 1969 sera désormais inscrit dans les annales de l'Eglise kimbanguiste comme date historique de son adhésion au conseil œcuménique international.

Qu'à cela ne tienne, les exigences du C.O.E. pour que cette Eglise soit admise ont créé une sorte de bipolarité en son sein : un kimbanguisme originel tel qu'il est vécu et pratiqué à la base par les adeptes et un kimbanguisme adapté aux normes œcuméniques du Conseil des Eglises. Ces exigences du C.O.E. et les conséquences qui s'en sont suivies présentent, à notre avis, le risque de voir tôt ou tard les adeptes revenir à leur foi fondamentale en ce qui concerne le rôle du fondateur par rapport au mystère de la trinité. Là se posera à nouveau la question de leur légitimité dans le C.O.E.

II. 3. 1. 3. Les deux visages de la religion kimbanguiste au Congo

Les formalités administratives et officielles qui avaient conditionné l'entrée de l'Eglise de Jésus Christ sur terre par le prophète Simon Kimbangu dans le C.O.E. avaient en même temps obligé ses responsables à élaborer un double discours sur le contenu de la doctrine de l'Eglise ¹²⁴. Depuis ce temps, deux visages se dessinent clairement au sein de l'E.J.C.S.K. (Eglise de Jésus Christ sur terre par le prophète Simon Kimbangu) :

* Un visage du kimbanguisme officiel '*christo-centrique*', celui des responsables obligés de réformer l'Eglise pour la faire accéder à des instances officielles et internationales.

* Un visage du kimbanguisme traditionnel, celui du commun des croyants : le kimbanguisme des kimbanguistes '*Kimbango-centrique*', pour qui Simon Kimbangu est le prophète des Noirs comme Moïse l'est pour les Juifs et Mohammed pour les Arabes. Il est le consolateur que Jésus-Christ avait annoncé. Le paraclet qui devait venir accomplir toutes les paroles que Jésus avait dites.

II. 3. 1. 3. 1. Le kimbanguisme officiel

Deux points particuliers nous aideront à mieux comprendre le caractère officiel de ce kimbanguisme :

L'ossature des documents rédigés en fonction des exigences administratives.

Le contenu de la réforme du kimbanguisme.

II. 3. 1. 3. 1. 1. L'ossature des documents administratifs

Lorsque le prophète Simon Kimbangu meurt en prison, le 12 octobre 1951, après trente ans de détention, son fils Joseph Diangenda est fonctionnaire (commis) dans l'administration coloniale belge. Cinq ans après la mort du Prophète, un cercle de jeunes intellectuels crée l'association des jeunes adeptes kimbanguistes (A.J.A.K.) Elle est animée principalement par Lucien Luntadila, le futur secrétaire général de l'Eglise kimbanguiste, moteur de toute la réforme et de l'avenir du kimbanguiste officiel.

Pour asseoir et légitimer ses revendications, l'association fera appel à l'un des fils du prophète, Joseph Diangenda. Il est investi comme héritier spirituel par l'association qui l'aidera à avoir le titre juridique de 'représentant légal' du mouvement. C'est alors qu'elle entamera avec son appui toutes les démarches qui aboutiront aux trois piliers du Kimbanguisme officiel :

1. Le 24 décembre 1959 : rassemblant la plupart des mouvements kimbanguistes clandestins de l'époque coloniale, le mouvement obtient la reconnaissance officielle décrétée par l'administration belge. Il se nommera désormais : « *Eglise de Jésus Christ sur terre par le prophète Simon Kimbangu, en sigle E.J.C.S.K.* ».

2. le 16 août 1969 : l'E.J.C.S.K. est admise au sein du Conseil Œcuménique des Eglises (C.O.E.) à Genève.

3. Le 31 décembre 1971 : l'E.J.C.S.K. est reconnue *de facto* comme troisième force religieuse au Zaïre, grâce au décret du président Mobutu interdisant les sectes indépendantes en dehors de l'Eglise catholique, de l'Eglise du Christ au Zaïre (E.C.Z.) et de l'E.J.C.S.K.

Parmi les documents officiels rédigés par ce noyau constitué de jeunes intellectuels de l'A.J.A.K. autour du représentant légal et chef spirituel de la future E.J.C.S.K., on pourra citer :

- La 'Mise au point sur le kimbanguisme' en 1957
- La 'Charte constitutive de l'Eglise' en 1958
- La ' Constitution de l'E.J.C.S.K. basée sur les Principes et les méthodes' en 1958 [125](#)
- La 'déclaration de Principes' en 1959. Ce dernier document donne presque l'ossature de tous les documents qui précèdent, car il est un condensé des exigences imposées par le gouverneur général Pétillon, pour la levée de l'interdiction du kimbanguisme [126](#).

II. 3. 1. 3. 1. 2. Le contenu de la réforme kimbanguiste

Depuis le 24 novembre 1959, le kimbanguisme devenu religion officielle prend le statut d'Association Sans But Lucratif (A.S.B.L.). Toute réforme à venir devait tenir compte de ce statut sous lequel l'Eglise était officiellement reconnue.

La première clause de réforme concerne son engagement dans la voie 'apolitique' et 'non violente'. Cette nouvelle voie de la réforme ne pouvait pas convenir à tous les vieux pivots du mouvement qui luttèrent dans les partis politiques à un niveau élevé ; notamment, dans l'ABAKO (Alliance des Bakongo), parti du premier président de la République du Congo. La plupart des cadres de ce parti étaient en même temps responsables du mouvement spirituel de Simon Kimbangu.

En se dissociant des mouvements politico-religieux, la réforme marginalisait tous ceux qui avaient encore des ambitions politiques. N'étaient désormais reconnus comme 'vrais kimbanguistes' que ceux qui acceptaient d'abandonner leurs ambitions politiques et ceux qui continuaient à entourer l'épouse du Prophète ainsi que ceux qui, depuis les centres de relégation de l'intérieur du pays, restaient en contact avec elle.

L'option 'apolitique' et 'non-violente' engageait aussi l'Eglise sur la voie de l'obéissance aux autorités civiles. Elle traçait une ligne de démarcation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, tout en se réservant le droit moral de s'occuper des oeuvres sociales, telles que l'enseignement ou la médecine.

Quant à l'adoption de la hiérarchie, la réforme, dans son document intitulé 'l'Etablissement et l'Organisation de l'Eglise', inscrit cet ordre décroissant des responsabilités : les sages ou princes des prêtres, pasteurs ou chefs de Région, catéchistes et croyants. Dans le document intitulé 'Constitution de l'E.J.C.S.K. basée sur les Principes et les Méthodes', la réforme adopte la hiérarchie suivante : Chef spirituel, Conseil des douze (les frères et les sacrificateurs), l'assemblée générale du Conseil mondial (formée des Conseils nationaux), le Secrétaire international, le Collège des Conseillers régionaux, les Conseils des sections ou territoriaux, les Conseils de sous-section ou paroissiaux, les catéchistes, les sympathisants...

En ce qui concerne le contenu théologique du kimbanguisme il y a d'une part la morale et de l'autre la doctrine kimbanguiste.

Sans trop entrer dans les détails nous retenons essentiellement que pour la morale, la réforme engageait l'Eglise dans

l'obéissance à la morale chrétienne et au respect de l'ordre familial, la tolérance envers les autres religions chrétiennes, ainsi que l'observance de toutes les lois de l'Ancien et du Nouveau Testament. [127](#)

Quant à la doctrine, la réforme kimbanguiste se proclamait, dans un premier temps, '*dérivée direct du protestantisme*', ses méthodes d'évangélisation et sa doctrine étaient conformes au protestantisme. C'est par la suite que les kimbanguistes supprimeront '*dérivée direct du protestantisme*' pour le remplacer par '*dérivée direct du Christianisme*' : *de l'Ecclésio-centrisme au Christocentrisme*.

Dans tous les cas, le problème de fond de la doctrine kimbanguiste est celui de la place et du rôle de l'Esprit Saint : Il y a, jusqu' à aujourd'hui, une forte ambiguïté entre le rôle du Saint-Esprit et celui du prophète Simon Kimbangu. Susan Asch écrit à ce propos : « *L'ambiguïté du rôle du Saint-Esprit et de celui du Prophète Simon Kimbangu sera au cœur des débats entre l'E.J.C.S.K. et le Conseil oecuménique des Eglises, puisqu'il semblait que Simon Kimbangu était assimilé au Saint-Esprit, et qu'il supplantait Jésus-Christ en tant que personnage central de la Sainte Trinité. Cette question sera également une des principales raisons des conflits au sein de l'E.J.C.S.K.; elle occasionnera la création de sectes dissidentes d'une part, et le développement d'un double discours, réformiste et traditionaliste, d'autre part* » [128](#) .

Cette ambiguïté sur le 'Saint-Esprit', terme traduit en kikongo par les catholiques par '*Mpeve Santu*', tandis que les protestants l'ont traduit par '*Mpeve ya Nlongo*', respectivement 'Esprit-Saint' et 'Esprit du Sacré', est l'un des points majeurs de la doctrine qui renforce le fossé entre le kimbanguisme officiel et le kimbanguisme traditionnel. Pour ce dernier, le Saint-Esprit est le prophète Simon Kimbangu. Jésus a promis qu'il nous enverrait un consolateur : pour nous les Noirs, notre consolateur c'est Simon Kimbangu. C'est la preuve que par sa mort et par sa résurrection, Jésus a sauvé toute l'humanité sans distinction de races. Nous avons un appui auprès du Christ, c'est Simon Kimbangu.

II. 3. 1. 3. 2. Le kimbanguisme traditionnel

Les simples croyants kimbanguistes dans les villages n'ont su que faire de la réforme qui tient davantage plus compte de l'administration officielle, plus tournée vers l'extérieur que vers l'intérieur. Le kimbanguisme des kimbanguistes est le 'noyau' pur et non corrompu. Ils la vivent scrupuleusement au quotidien, dans le spirituel et dans le social. Susan Asch nous aide à saisir ce qu'il en est, par le biais de trois éléments clés : '*Les principes et les méthodes ; la foi ; la vie collective*'.

Nous nous limitons quant à nous aux deux premiers éléments, sans pour autant amoindrir la valeur 'la vie collective' qui est l'aspect fondamental du social, par la solidarité, le partage et l'assistance au quotidien.

II. 3. 1. 3. 2. 1. Les principes et les méthodes

C'est l'ensemble des règles de conduite et de bien être dans la société : un véritable code de comportement pour chaque fidèle kimbanguiste. Ne pas fumer de tabac ou de chanvre, ne pas boire d'alcool, ne pas danser dans les boîtes de nuit. Même à l'époque du régime fort de Mobutu où l'animation politique consistait à s'exhiber impudiquement en public, les fidèles kimbanguistes savaient encore tenir compte de leur code de comportement. Les pratiques animistes sont strictement interdites. Les femmes portent des signes distinctifs, tel le foulard sur la tête etc. Les hommes ne portent pas de longs cheveux...Le 'vrai' kimbanguiste est celui qui respecte scrupuleusement ces préceptes décrits dans '*Les principes et les méthodes*'.

II. 3. 1. 3. 2. 2. La foi

« Si le comportement quotidien de l'adepte est régi par les principes et les méthodes, écrit Asch, la base de la foi s'articule autour d'un concept clé, à savoir le rôle de Simon Kimbangu. D'après de nombreux témoignages recueillis (...), il s'avère que la majorité des 'vrais' kimbanguistes, et un bon nombre de 'faux' kimbanguistes, persistent à croire que Simon Kimbangu fut l'incarnation du Saint-Esprit, troisième composante de la Sainte Trinité, Consolateur promis par la Bible. » [129](#).

Diangienda qui a hérité du pouvoir spirituel de son père est aussi considéré par les croyants comme l'incarnation de l'Esprit Saint. C'est ce qui lui donne autorité sur les forces du mal qu'il exorcise sans qu'elles lui résistent. *Le culte* (prière et aumône 'nsisana'), *la retraite*, et *le pèlerinage* à Nkamba-Jérusalem sont les trois principaux piliers de la foi du commun des kimbanguistes.

Depuis que la Sainte-Cène a été introduite le 6 avril 1971, la communion est prise trois fois par an : le 6 avril en commémoration de la première manifestation du Saint-Esprit descendu en Simon Kimbangu, le 12 octobre en souvenir de l'arrestation et du martyre du Prophète et le 25 décembre en l'honneur de la naissance du Christ (Noël), ou, pour le noyau le plus dur, le 25 mai, date probable de la naissance de Dialungana Salomon, le dernier fils du Prophète. [130](#)

En définitive, le fil rouge qui paraît asseoir le kimbanguisme au Congo part de la logique selon laquelle Kimbangu est pour les Noirs ce que Moïse est pour les juifs et Mahomet pour les musulmans. Si le christianisme s'est imposé en tout point de vue, avec l'aide de la civilisation judéo-chrétienne, l'islam par sa position minoritaire, son adaptation culturelle au Congo et son autonomie par rapport au christianisme, est un contre poids qui a beaucoup inspiré les Eglises afro-chrétiennes.

Nous allons voir dans la section qui suit comment l'islam s'est implantée et s'épanouie au Congo.

II. 4: La religion musulmane au Congo

Introduction.

La république démocratique du Congo est l'un des rares pays du continent africain où l'islam est resté longtemps très minoritaire [131](#). L'influence des musulmans, depuis le XIV^{ème} siècle, s'est cantonnée sur la côte est où ils s'adonnaient plus au commerce d'esclaves et de pointes d'ivoires ; l'implantation de la religion n'étant pas, à cette époque, leur objectif principal. C'est seulement vers le milieu du XIX^{ème} siècle, après l'abolition de l'esclavage, qu'a commencé l'implantation de l'islam comme religion au Congo, dans sa partie orientale.

Nous divisons cette section en trois points qui pourront, un tant soit peu, nous aider à situer la présence et l'action de l'islam en R.D. Congo :

1. L'introduction à la connaissance de l'islam au Congo Oriental.

2. L'épanouissement de l'islam au Congo à partir des années 1980.
3. La place de l'islam dans le concert des religions au Congo.

Nos sources sont principalement les études de Armand Abel [132](#) , Adnan Haddad [133](#) , Bulaimu Abemba [134](#) , et Léon Anciaux [135](#) .

II. 4. 1. L'introduction à la connaissance de l'islam au Congo oriental.

Le sultan de Mascate et Oman avait établi sa domination commerciale dans les îles de Zanzibar et Pemba sur la côte est de l'Afrique depuis le XIV^{ème} siècle. Les descendants métissés de ces Arabes et les autochtones acculturés connus sous le nom de swahilis (gens de la côte) continueront, pendant longtemps encore, l'entreprise des maîtres de ces îles de la côte orientale. C'est de ces derniers que viendra l'initiative, après l'abolition de l'esclavage, d'introduire l'islam comme religion populaire, à l'intérieur du continent Oriental. C'est donc vers 1820 que commence l'introduction de la connaissance de l'islam dans l'arrière pays. Ndaywel écrit: « (...) *Ils parlaient un dialecte bantu mélangé à l'arabe. On les appellera plus tard des 'Arabisés' ou plus correctement de 'swahili' parlant une langue qui finira par être qualifiée de Kiswahili* » [136](#) .

Pendant toute la période de l'E.I.C. ils eurent beaucoup de difficultés à s'implanter, en raison de l'influence des résolutions de la Conférence de Berlin qui venait de confier le territoire à Léopold II. Il en fut de même pendant la colonisation.

La période qui nous intéresse le plus est celle qui coïncide avec l'implantation de l'islam par les 'arabisés' en qualité de citoyens protégés par l'article 6 de l'acte de Berlin. Cette période ne commence que vers la fin de la colonisation belge : 1956 - 1957.

A partir des études menées par Armand Abel, nous allons en quatre points essayer de définir les contours de l'islam dans ses débuts à l'est du Congo :

1. La répartition des groupements musulmans et leur importance relative
2. La religion des arabisés
3. Le droit coutumier et le droit musulman
4. Les croyances relatives à la magie et à la sorcellerie.

II. 4. 1. 1. La répartition des groupements musulmans et leur importance relative

Armand Abel écrit dans l'introduction de son rapport de mission ces mots qui nous donnent une idée sur l'appartenance exacte de la souche d'Arabes qui est à l'origine de l'islamisation du Congo Oriental : « *Les Zanzibarites, quelquefois Arabes de souche omanienne ou yéménite, mais le plus souvent métissés, du fait que leurs pères, prenaient pour épouses des femmes indigènes, étaient, au sens propre du mot, des arabisés. Des Arabes, en effet, ils avaient reçu la*

religion musulmane, avec la langue arabe pour idiome liturgique et pour source de culture. C'est d'eux qu'ils tiraient les 72 % des mots de leur langue, le Swahili, langue des hommes de la côte, de structure bantoue par sa grammaire, intensément arabisée par ses mots de cultures » [137](#).

De leurs aïeux, infatigables voyageurs, nous pouvons dire que ces arabisés avaient hérité l'habitude de se sentir partout chez eux. En pénétrant à l'intérieur du pays, ils n'avaient aucun mal à bâtir de grandes cités telles que Kasongo, Kabambare, Kirundu, Nyangwe, etc. Leur métissage favorisait leur intégration facile avec les populations indigènes. Le mariage avec les femmes locales ajoutait un plus à leur installation.

Le 18 janvier 1957, suivant le rapport de A. Abel, le gouvernement général de la colonie avait amorcé un recensement général des musulmans dans les territoires où leur présence était connue. Ces territoires sont :

- * Ruanda-Urundi : Kisengi, Usumbura, Kitega, Astrida, Bururi, Kigali ;
- * Province de Léopoldville (Kinshasa) : ville de Léopoldville, où figurent de nombreux immigrants des territoires français ;
- * Province de l'Équateur : Banzyville (Lisala), Bolobolo, Libenge ;
- * Province Orientale : Stanleyville (Kisangani), Ponthierville, Bunia ;
- * Kivu : Massissi, Goma; Walikale, Bukavu, Uvira, Fizi, tous les territoires du Maniema ;
- * Katanga : Albertville (Likasi), Kongolo, Kabalo, Elisabethville (Lubumbashi) ;
- * Kasai : Katako-Kombe.

Le commentaire d'Abel est le suivant : « *Un coup d'oeil sur une carte montre tout de suite que, mise à part la région de Léopoldville, les groupements musulmans se sont constitués essentiellement dans les régions atteintes au XIX^{ème} siècle par les Zanzibarites, et dans lesquelles, soit au cours de leur pénétration, soit après leur dispersion, ils se sont répandus. Tous les endroits où ils se sont installés étaient ceux qui jalonnaient les routes créées par leurs caravanes, ou se situaient dans leurs environs immédiats* » [138](#).

Dans l'ordre de l'importance historique et numérique, la région de Kasongo, venait en tête :

- Historiquement, c'est à Kasongo que les troupes de l'E.I.C. s'étaient violemment affrontées avec les Zanzibarites, successeurs du grand marchand d'esclaves afro-arabe : Tippto-Tip [139](#), surnom célèbre donné à Ahmed ben Muhamed El-Murjebi.

- Numériquement, le recensement de 1955 avait déjà donné, pour le territoire de Kasongo, une proportion de 48 % de musulmans.

En 1957, 43 % d'habitants reconnaissaient appartenir à la foi islamique.

- Quand Léopold II cédait le Congo à la Belgique, les groupements musulmans reconnus comme chefferies se répartissaient autour de Kasongo de la manière suivante : Kasongo : Lusangi, Kalibwe, Kanyoe ; Vieux Kasongo : Tongoni (chef Farhani), Mwezi (chef Makonga), Biliki (chef Kapaya) ; Le groupe dit des 'arabisés' avait à sa tête le chef Moyenga ; Lufubu : Biali (chef Mongobo), Tulungu (chef Yamba Yamba), Nyangwe (chef Pene Muzu), Milongo (chef Milongo), Nyangwe (chef Pene Sanga).

En 1954, pour le seul territoire de Kasongo, on comptait

- 40 « Arabes » généralement en provenance de Mascate et de l'Oman,
- 7.000 métis ou 'arabisés'
- 40.000 à 45.000 musulmans indigènes.

Par rapport à la population totale de la région de Kasongo, le recensement de 1957 donnait 77.600 musulmans sur 120.325 habitants [140](#).

Ce qui est intéressant pour nous dans cette étude chiffrée d'Armand Abel c'est le fait de comprendre pourquoi, malgré l'accroissement apparent du nombre des musulmans, leur proportion dans l'ensemble du pays est restée la même. Deux raisons, en fait, semblent en être à l'origine : d'abord, les populations non-musulmanes étaient pauvres et très fécondes ; ensuite, la raison d'impératifs politiques nationaux où la colonie belge confiait tout l'enseignement aux missionnaires catholiques (pères blancs), supprimant du même coup les enseignements officiels et musulmans.

D'autre part A.Abel nous présente les initiateurs de l'islam au Congo non pas comme des professionnels mais des simples apprentis. D'où notre intérêt de voir ce qu'est cet islam des apprentis par rapport aux fondements de l'islam dans le reste du monde.

II. 4. 1. 2. La religion des arabisés ou 'l'islam noir'

Le terme 'd'islam noir' nous amène certainement à nous souvenir de ce qui s'est passé aux Etats Unis d'Amérique vers les années 1920. Sans représenter exactement la même réalité, on peut en passant, relever quelques traits communs entre 'l'islam noir' au Congo Oriental, implanté, non pas par les musulmans de souche, mais par les métis biculturels; et 'l'islam noir' des USA, qui est une revendication des Noirs devant la violence des Blancs chrétiens (catholiques et protestants).

En effet, les arabisés qui n'avaient pas d'autres patrie que le Congo, et dont la plupart comme le grand Tippo-Tip, n'avaient pour niveau d'instruction que le minimum de l'école coranique, devaient malgré eux, persévérer dans la religion de leurs aïeux qui leur donnait un statut de noblesse au pays. Mais qu'en savaient-ils du point de vue de la doctrine, eux qui étaient plus marchands d'or, d'ivoire et d'esclaves qu'imams formés? Ils n'ont pu implanter que ce qu'ils savaient : un islam métissé qui n'avait du vrai islam des musulmans que la langue arabe comme idiome liturgique et les pratiques rituelles comme nous les décrirons dans les lignes qui suivent.

Au cours de la même époque naquit aux Etats unis d'Amérique un mouvement de combat et de résistance aux violences infligées par les Blancs, le F.O.I. (Fruit Of Islam). Des jeunes noirs déçus du christianisme s'initiaient aux arts martiaux (karaté et judo très violents) pour se défendre contre les traitements inhumains qu'ils subissaient de la part des Blancs 'chrétiens', ou réputés tels (employeurs et policiers).

Le journal '*Univers Match*' de 1963, rapporte le témoignage de Gordon Parks, romancier, journaliste, photographe, au sujet de 'l'islam noir' aux USA [141](#).